

Centre d'Informations sur le Chili

14, rue Thomas d'Orléans

92700 Colombes



8157 10078
Août 1978
1978

EDITORIAL

La crise de la dictature de Pinochet s'est approfondie. Lui même le montre quand il expulse du sein de la Junte le Général représentant de la FACH. Ce fait a même entraîné la chute du haut commandement de cette institution.

Qu'est-ce qui a provoqué la fragilité actuelle de la dictature fasciste ? La lutte courageuse du peuple chilien, qui s'est manifesté en d'importantes occasions cette année: le mouvement syndical a réuni à célébrer le 1er Mai dans les rues de Santiago, le groupement des parents des disparus fit une grève de la faim avec laquelle se sont solidarisés divers secteurs sociaux, politiques, religieux du pays. En même temps, la solidarité internationale, qui a soutenu la lutte antifasciste du peuple chilien, a permis de montrer au dictateur son complet isolement international.

Maintenant, Pinochet doit répondre face à l'opinion publique au Chili et dans le monde entier. Où sont les patriotes séquestrés par la DINA et, jusqu'à maintenant, disparus ? Comment ont-ils assassiné Orlando Letelier à Washington, et le Commandant en chef de l'Armée, le Général Carlos Prats, à Buenos Aires ? Quand rétabliront-ils les libertés et droits syndicaux ?

Nous autres chiliens, nous sommes convaincus que, dans cette situation, seule l'unité de nous les secteurs anti-fascistes et non fascistes, au Chili et dans le monde, pourrait parvenir à rétablir la démocratie, et à reconstruire le Chili dévasté par le fascisme.

.....

CRISE DANS LE SEIN DES FORCES ARMÉES

Le Général G. Leigh a été démis lundi 24 de toutes ses fonctions au sein de la Junte gouvernementale et au sein de l'Armée. L'expulsion de Leigh a entraîné la démission de 18 généraux des 21 de la FACH (Forces aériennes chiliennes).

Le Général Matthei a été nommé membre de la Junte, en remplacement du Général Leigh. Matthei, médecin militaire, n'occupait pas de poste de commandement.

A la suite des mesures de destitution celui ci n'a pas reconnu qu'il y avait des divergences au sein de la FACH. La décision de destituer le Général Leigh a été prise par Pinochet. Un communiqué officiel de la Présidence précise que cette mesure a été motivée par "les divergences politiques" qui se sont fait jour entre Leigh et Pinochet et qui ait provoqué la plus grave crise politique en presque cinq ans de régime

40P 10356

militaire.

La mesure d'exclusion de Leigh montre la fissure à l'intérieur de l'armée, mettant fin à la cohésion présentée pendant cinq ans. Le Général Leigh propose aujourd'hui un retour à la démocratie. C'est lui qui déclarait le jour du coup d'état devant les caméras de T.V. qu'il faut "extirper les racines du cancer marxiste". Il permettait ainsi la plus violente répression connue par le peuple chilien.

.....

INTERVIEW DU GENERAL LEIGH

Corriere della sera, 18 Juillet 1978.

A propos du retour à la démocratie :

"Je crois que l'amélioration de l'image (de Chili à l'extérieur) ne doit pas venir des actions externes, mais de l'intérieur même du Chili. Ici, il manque un itinéraire politique : si le gouvernement annonçait cet itinéraire, et le respectait, ce serait une bonne quantité d'oxygène. Il est déjà tard, mais il est quand même nécessaire de le faire, un programme pour le retour vers la normalité, indiquant les temps et la manière. Personnellement, je pense qu'un transfert rapide au pouvoir civil n'est pas possible... J'envisage encore cinq ans pouvoir militaire, mais cinq ans destinés à élaborer un programme précis, qu'indiquerait en quatre points :

1. Un statut qui régularise la vie des partis politiques, de façon à ce que on ne retombe pas dans les dégénérationes du passé, lorsque les partis étaient des agences d'emplois, et se consacraient à la spéculation, de l'argent arrivait d'on ne sait d'où ni comment;
2. Le rétablissement des registres électoraux, qui ont été détruits; je crois que, seul ce travail, durera au moins trois ans;
3. Une loi générale qui régularise les elections ;
4. Un texte constitutionnel qui puisse être soumis au référendum: des personnalités civiles devraient participer à son élaboration. Vous pourrez vous rappeler que les chiliens ont une longue tradition de liberté et de démocratie, ils ne peuvent être maintenus infiniment dans la négation de la liberté. Il existe le risque que le peuple puisse précipiter la situation. Dans ce cas, la voie de sortie ne peut-être que la dureté... Malheureusement, ceci n'est pas compris de l'autorité qui serait la mieux placée pour cela..."

Sur l'affaire Letelier :

"C'est un problème très délicat. Je ne peux imaginer que le Chili y soit impliqué, Je condamne rigoureusement ce crime, je condamne le crime contre n'importe quel homme, de la même manière que je condamne la torture. Je ne peux pas croire que des organismes chiliens soient mêlés à cette sale affaire. Mais s'il était démontré des responsabilités de la part du gouvernement, ce serait très délicat, difficile... je ne pourrais pas accepter une responsabilité directe ou indirecte d'aucun organisme chilien".

Sur les disparus :

"On n'en a aucune idée, il est nécessaire de remonter aux jours de la guerre civile; des gens qui avaient de faux documents, furent peut-être enterrés sous de faux noms, je comprends l'horrible situation de celui qui a une personne chère disparue... Mais je pense que la seule chose possible est de recourir aux tribunaux, qui dans notre pays sont sérieux et indépendents. Le gouvernement déclare ne rien savoir sur les disparus. Un gouvernement qui saurait quelque chose sur un sujet aussi délicat, et n'en dirait rien, serait un gouvernement de devergondés. La seule façon d'affronter le problème est la voie juridique".

.....

DISPARUS

*Les familles des disparus répondent au Ministre de l'Intérieur.

Après la réponse du Ministre de l'Intérieur du Chili face aux problèmes des disparus, l'association des familiers des prisonniers et des disparus a fait le 27 Juin à Santiago une déclaration dans laquelle ils disent :

1° Mr. le Ministre -indépendamment du contenu de ses explications- a définitivement reconnu que les disparus sont un fait réel, indéniable, survenu postérieurement au 11 Septembre 1973. De cette façon on démontre la réalité de nos dénonciations et la fausseté de toutes les campagnes de difamation menées autant contre les prisonniers disparus que contre nous, leurs parents.

2° Nous refusons catégoriquement la thèse singulière de monsieur le Ministre, selon laquelle il y aurait dans le pays un "état de guerre civile latente", comme explication qui justifie le drame des détenus disparus. Il est évident qu'il n'y a pas eu une guerre civile latente dans le pays, car ceci implique un affrontement de deux forces belligerantes d'égale puissance.

3° Une fois de plus nous répétons: nos parents ont été arrêtés par des agents de la sécurité du Gouvernement en présence de leur familles ou des témoins. Les arrestations ont eu lieu :

- a.- Dans leur propre domicile
- b.- Sur leur lieu de travail
- c.- Sur leur lieu d'étude
- d.- Sur la voie publique

4° C'est nous qui dès le premier instant avons fait recour aux tribunaux de justice. Nous avons donné toutes les preuves de ce que nous affirmons. Nous continuerons à le faire. Mais, il faut être conscient des entraves imposées par le pouvoir judiciaire et des limites de nos propres forces. C'est pour cela que les tribunaux ont été incapables de résoudre aucun des cas que nous avons dénoncé.

5° Nous pensons extrêmement brave que Mr. Fernandez ait reconnu que le décret d'amnistie ait pour objet précisément de blanchir les responsa-

bles des délits commis envers nos parents disparus. Nous avons déjà dénoncé ce fait.

6° Enfin, nous répétons qu'il s'agit de la vie de nos êtres chers, et que nous n'accepterons ni explication, ni justifications, ni réponses globales pas plus qu'une solution juridique formelle qui n'aurait pour but que d'éviter une réponse sérieuse, responsable et vraie.

* Commission des Nations Unies au Chili .

Pendant la deuxième quinzaine du mois de Juillet, s'est rendu au Chili le groupe de travail ad hoc de la Commission des Droits de l'Homme des N.U., à fin d'investiguer sur le terrain les violations aux droits de l'homme. Les enquêteurs ont rencontré des représentants de l'Eglise, de la Justice, des membres des familles des disparus, des Ministres et des hauts fonctionnaires du Centre Nationale d'Information (ex DINA). La Commission a aussi visité des lieux de détention à Santiago et Valparaiso. Cette commission, créée en 1975, effectue pour la première fois une enquête au Chili avec l'autorisation du Gouvernement.

* "Mensaje" accuse. (1)

Les disparus : un drame qui tue l'ame nationale.

A travers d'une longue analyse, la revue Mensaje insiste formement sur l'unité du peuple chilien face au problème des disparus, et elle reconnaît "maintenant que les croyants et non croyants s'unissent dans la recherche de la justice, l'Eglise aide sans demander à personne déclaration de foi". Pour la revue catholique, le Gouvernement fasciste protège et cache sa culpabilité, aussi bien dans le cas des disparus que dans toutes les violations des droits de l'homme perpétrées depuis 1973, dans les aspects suivants :

- Tous les moyens de communication officiels déforment les faits, pour nier la répression qui affecte des milliers de familles chiliennes.
- La politique de la Junte laisse impunis ceux qui violent les droits de l'homme et, au contraire, punit ceux qui protestent pour ces mêmes crimes.
- Les attitudes du pouvoir judiciaire tendent à cacher les crimes de la Junte. "Mensaje" dit: "le pouvoir judiciaire s'est lavé les mains du cas des disparus, en alléguant que le gouvernement ne les avait pas fait prisonniers, et il a refusé de désigner des ministres "en visite" pour faire des recherches".
- Faisant référence à la DINA, l'analyse de "Mensaje" réaffirme le caractère d'illegalité de l'organisme qui, cela fait un an, changea son nom pour "Centre National d'Inteligencia". Ses abus de pouvoir ont été

(1) NOTE. La revue "Mensaje" dedie sa publication N° 270 du mois de Juillet 1978 au cas des disparus, protestant et condamnant la répression du Gouvernement. La revue n'était-elle qu'à peine apparue, la Junte ordonna de laquisitionner, à partir de tous les postes de vente.

dénoncés et prouvés par les plus hauts organismes internationaux, accuse la revue.

- Plus loin, elle donne un intéressant recueil de témoignages, parmi lesquels se détachent des injures et agressions physiques aux trois évêques qui rentraient au Chili après avoir participé à un congrès œcuménique en Equateur, le cas de M. Contreras Malúje, actuellement disparu, le récit de Sheila Cassidy, de J. Castillo; etc.

- Dans ses dernières conclusions, "Mensaje" dénonce l'urgence de rétablir l'institutionnalité démantelée.

.....

SOLIDARITE INTERNATIONALE

Madrid.

* Une Conférence Mondiale de solidarité avec le Chili aura lieu à Madrid pendant la dernière semaine du mois d'octobre et la première quinzaine du mois de novembre. "Chile Democratico", qui a son siège à Rome, reçoit les adhésions pour cet événement. Ont adhéré à cette conférence différents pays et personnalités politiques, religieuses, de la culture et de la science.

Les adhésions sont reçues par lettre ou télégramme envoyés à :

Chile Democratico

tél : 654.22.25

Via dii Torre Argentina 21

654.22.11

Rome, Italia.

U. S. A.

* Des membres du Congrès, des représentants de l'Administration, des syndicalistes et des membres d'organisations religieuses ont décidé de demander le renforcement des mesures de sanction contre le régime de Pinochet, accusé d'infractions aux droits de l'homme. Au cours de la réunion à Washington, le 17 Juillet, les orateurs ont dénoncé les prêts des banques privées américaines au Chili. Le Sénateur Kennedy a accusé les Etats Unies de "complicité" avec le régime de Pinochet.

* Des leaders syndicaux, appartenant à la confédération syndicale AFL-CIO ont dénoncé l'absence de liberté syndicale au Chili et se sont déclarés prêts à soutenir toute mesure de boycott qui pourrait être décidée par le Gouvernement américaine.

France

* Les exilés chiliens ont réalisé une manifestation face à la Cathédrale de Notre Dame à Paris, le 19 Juillet dernier. Les manifestants portaient des pancartes et des photos des disparus. Ils exigent du gouvernement de Pinochet une réponse véritable sur chacun des 2500 prisonniers disparus. A cette manifestation ont participé, entre autres, le Secrétaire Général du Comité France-Amérique Latine, le poète Jean Marcenac et le poète Gérard Clery.

* Une Commission constituée par des personnalités française, dont l'Amiral A. Sanguinetti, le Bâtonnier L. Pettiti et les Maîtres Bernard Andrew et J.P. Lévy, a fait une déclaration publique en dénonçant que les autorités chiliennes ne tenaient pas leurs engagements avec l'Eglise et les familles des disparus.

La déclaration signale "...ainsi, après de nombreuses promesses, qui ne furent jamais tenues, il apparait que le Gouvernement chilien a décidé de conserver une nouvelle fois le silence et de s'en tenir à ses déclarations précédentes : "il n'y a pas de disparus au Chili". Cette situation ne peut que nous renforcer dans notre inquiétude et nous conduire à élever une protestation solennelle contre cette violation délibérée des droits élémentaires de la personne humaine..."

Tchecoslovaquie.

Trois millions cinq cent mille ouvriers tchèques ont envoyé une lettre à la Junte Militaire de Pinochet, exigeant une réponse sur le problème des disparus. La lettre est datée le 18 Juillet.

.....

NOUVELLES DU CHILI

* Chômage.- Le chômage dans le Gran Santiago a augmenté de 62,7 % entre décembre 1974 et fin 1977, d'après les chiffres du Département d'Economie de l'Université du Chili.

* Ils veulent vendre les ports.- Le Gouvernement Militaire est en train d'étudier la possibilité de vendre les ports chiliens à des entreprises privées; celles-ci se chargeraient alors de leur exploitation.

* La direction de CITROEN International, M. Raymond Cachan, a offert "au nom de l'entreprise", une automobile CX Prestige à Pinochet, comme "symbole des liens qui unissent, depuis 20 ans, cette entité commerciale à ce pays sud-américain". La voiture possède un petit écritoire, bar, T.V. et équipements de radio.

